

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

07 JUIN 2019

Lieu : ICE MOUNTAIN à Comines

Programme : De 9H30 à 10 H

Présents et représentés : voir liste en annexe

1. APPROBATION DU PV DU CA DU 14/05/2019

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. PREPARATION DE L'AG

Stéphane Emmanuelidis préside la réunion.

Aucune remarque particulière n'est formulée pour la réunion de l'AG qui suivra ce CA.

La liste des administrateurs sortants et rééligibles, qui seront soumis au vote en AG, sont présentés en CA :

Monsieur Eric Chardon, Directeur financier de l'ETA Jean Del'Cour
Nathalie Claes, directrice de l'ETA Village n°1 – Reine Fabiola
Monsieur Stéphane Emmanuelidis, Directeur de l'ETA Etablissement DENEYER
Monsieur Alain Moucheron de l'ETA Ateliers de Blicquy
Monsieur Eric Simonis, Directeur de l'ETA Le Val de Geer

Ainsi que les nouveaux administrateurs :

Nadia Cellier, directrice de l'ETA La Lorraine Services
Anne Gilles de l'ETA Jean Regniers
Florence Lejeune, directrice de l'ETA Le Saupont
Joseph Annet, directeur de l'ETA Serviplast
Lionel Daune, directeur de l'ETA 123 de Beauraing
Yves Gabriel, directeur de l'ETA Les Hautes Ardennes
Laurent Guilbert, directeur de l'ETA Atelier Cambier
Laurent Lamberts, directeur de l'ETA Fournipac

Le Conseil d'administration aborde le dossier du dépassement des quotas 2018 afin de soumettre la question à la décision de l'Assemblée générale.

L'eweta souhaite pouvoir infléchir le cours de la régularisation 2018 des quotas. Pour cela, il convient de réagir rapidement auprès de l'AViQ.

L'eweta propose une répartition des quotas sur base d'une grande solidarité entre les ETA contrairement à ce que l'AViQ souhaite appliquer. Cette dernière compte régulariser le dépassement des quotas auprès de chacune des ETA visées par un dépassement. L'AViQ a annoncé récemment qu'elle appliquerait cette méthode sauf si une décision « politique » prévoyait une autre répartition. Un retour doit lui être donné cette après-midi. L'eweta a également sollicité le Cabinet de la Ministre Alda Gréoli et lui confirmera, après notre AG, sa demande.

Les ETA reçoivent en attendant, de l'AViQ, leur décompte sur base de la méthode classique.

Le Président ouvre les débats sur la problématique.

L'ensemble des administrateurs présents sont favorables au principe de la grande solidarité à l'exception d'Emmanuel Gailly pour Entranam, excusé pour la réunion, et dont la position est communiquée au CA par Maxime Goffinet.

Le Président synthétise les débats :

Le terme de solidarité n'est peut-être pas le plus adéquat, le but est de faire en sorte que la part du budget de l'AViQ destinée aux ETA soit utilisée au mieux et ne fasse pas l'objet de réductions et de récupérations, ce qui est légitime puisque le problème auquel nous faisons face est créé par une trop grande réussite de notre mission de création d'emplois pour notre public cible.

Il est rappelé que la grande solidarité, si elle est acceptée, se fera sur base volontaire des ETA. Et que ce système consiste à mutualiser le dépassement global du quota sur l'ensemble des ETA après avoir maximalisé l'utilisation de la section 3. Les ETA en dépassement s'engageront auprès des ETA en non-dépassement à leur rembourser les subsides ainsi régularisés. Donc, les ETA qui ne sont pas en dépassement ne seront pas impactées par ce système.

Si cette solution est acceptée, l'eweta gèrera la redistribution des subsides entre ETA. L'eweta s'assurera au préalable auprès de l'AViQ que ce système ainsi appliqué n'aura pas d'impact auprès des ETA ni sur la redistribution des emplois à l'avenir, ni sur les subsides de l'encadrement.

Le système appliqué des quotas est contesté depuis des années par notre secteur. Et depuis 2015, la problématique s'est accentuée étant donné le dépassement constaté annuellement pour les sections 1 et 2. Cette revendication liée à la capacité de création d'emplois du secteur est au cœur des priorités de l'eweta.

Le conseil d'administration a conscience que la proposition de grande solidarité ne règle pas le problème du quota mais il s'agit aujourd'hui d'un système qui pénalisera le secteur le moins possible.

La démarche de l'eweta de proposer cette grande solidarité est également cohérente avec notre demande de soutien à l'emploi dans nos revendications pour notre secteur. Elle renvoie aux personnes qui nous gouvernent une image crédible de l'eweta. L'eweta est une structure capable d'initier des progrès, elle contribue de manière dynamique à avancer sur des réflexions pour résoudre la problématique des quotas.

L'eweta continuera à travailler sur cette problématique avec le nouveau gouvernement notamment dans le cadre d'une réforme du CWASS des ETA.

Décision du CA :

Le CA vote à l'unanimité moins une abstention que cette proposition de la grande solidarité soit soumise à l'approbation de l'AG.

3. ANALYSE DU RAPPORT ANNUEL

Aucune remarque n'est signalée. Celui-ci sera présenté en AG et conjointement par Stéphane Emmanuelidis, Dany Drion et Sognia Angelozzi.

4. DIVERS

Sognia Angelozzi explique comment se déroulera le reste de la journée.

Stéphane Emmanuelidis, Président

Hugues Procureur, Secrétaire